

**DÉCLARATION COMMUNE DE PRESSE**  
*Bruxelles, Belgique, 12<sup>e</sup> Mars 2018*

**Nous méritons mieux** - réaction à la proposition d'autoréglementation de l'industrie de l'alcool

L'année dernière, la Commission européenne a offert à l'industrie de l'alcool la possibilité d'élaborer une proposition d'autorégulation sur l'étiquetage de l'alcool, une opportunité ignorée par l'industrie.

Dans leur déclaration conjointe, l'industrie de l'alcool évite d'informer les consommateurs au point de vente de manière simple et accessible. **L'industrie a échoué aujourd'hui.**

L'industrie affirme que les options en ligne réduiront le fardeau des opérateurs. En effet, ils le feront, en le transférant au consommateur. Une autre occasion perdue, cette fois, de montrer à ses consommateurs le respect et l'appréciation qu'ils méritent. C'est un revers d'un an pour la Commission européenne.

*«Les médecins européens sont convaincus que les étiquettes d'alcool devraient inclure des informations nutritionnelles pour des raisons de santé. Les consommateurs ont le droit de savoir. Souvent, ils ne réalisent pas que beaucoup de boissons alcoolisées contiennent beaucoup de sucre. Ce fait ne devrait pas être caché quelque part en ligne », a déclaré le Dr Jacques de Haller, président du Comité permanent des médecins européens (CPME).*

Le professeur Sir Ian Gilmore, président de l'Alcohol Health Alliance UK (AHA), a déclaré: *«Comme par le passé, l'autorégulation de l'étiquetage de l'alcool n'a pas été possible, l'industrie de l'alcool n'étant pas disposée à fournir aux consommateurs les informations sur l'alcool dont ils ont besoin. Les producteurs d'alcool tiennent le public au courant de ce qu'il y a dans leurs boissons et la Commission européenne devrait maintenant veiller à ce que les produits contenant de l'alcool contiennent des informations sur les ingrédients et la nutrition »* .

Comme indiqué dans le rapport de la Commission européenne sur les étiquettes d'alcool à partir de 2017, la majorité des consommateurs n'utilisent «jamais ou rarement» des sources d'information non officielles pour accéder aux informations sur les valeurs nutritionnelles et les ingrédients des boissons alcoolisées. Les consommateurs expriment constamment leur désir de recevoir des informations «sur l'étiquette», et il n'y a pas de différence entre les boissons alcoolisées et non alcoolisées.

*'Il ne suffit pas de nous dire d'aller en ligne et de le découvrir. Les consommateurs exigent de la transparence et des marques fiables. Qu'est-ce qu'ils ont à*

*cache*? Nous ne devons pas aller en ligne pour trouver des informations sur le lait ou le jus d'orange, pourquoi devrions-nous pour le vin? a déclaré Mariann Skar, secrétaire générale de l'Alliance européenne pour la politique de l'alcool.

Il y aura toujours un segment d'Européens qui, pour des raisons économiques, sociales ou autres, n'utilisent pas Internet quotidiennement. Ils ne devraient pas être privés de l'information juste à cause de leur mode de vie.

Lors de l'évaluation de la proposition d'autorégulation de l'industrie, la Commission européenne doit accorder la priorité au **droit du consommateur** à sur les difficultés potentielles des industries avec la mise en œuvre de l'UE (Reg) 1169/2011. La majorité de l'alcool consommé en Europe est produite en masse par des sociétés multinationales. Citer le fardeau des petits producteurs afin d'éviter l'obligation de fournir des informations aux consommateurs est une tactique discutable.

Nous exhortons la Commission européenne à rejeter cette proposition car elle ne suit pas l'esprit du règlement (UE) 1169/2011 sur la fourniture d'informations alimentaires aux consommateurs, ce qui signifie:

- Fourniture d'informations sur les bouteilles sous forme d'étiquettes
- Fourniture d'informations par 100ml, en plus par portion peuvent être inclus
- Application au secteur dans son ensemble, pas de régime d'étiquetage séparé pour le vin, la bière et les spiritueux
- Déclaration nutritionnelle composée de:
  - Valeur énergétique (kJ / kcal)
  - Matières grasses (g)
  - Gras saturés (g)
  - Glucides (g)
  - Sucres (g)
  - Protéines (g)
  - Sel (g)